

DANS CE NUMÉRO :

Résumé de la plate-forme 2

La politique, une nécessité 3

Le plan d'action interministériel en itinérance 5

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 6

Des nouvelles du RSIQ 8
• Prochain AG
• La tournée des

Campagne de soutien financier du RSIQ 9

Des nouvelles des membres 11

Célia Corriveau, coordonnatrice
solidarite-itinerance@hotmail.com

Tél: (514) 659-4733

Tél: (514) 861-0202

1710 rue Beaudry, bur. 2.42

Montréal (QC), H2L 3E7

Fax: 1-888-438-9719

www.rapsim.org(section RSIQ)

La plate-forme du RSIQ

« Pour une politique en itinérance », c'est le nom de la plate-forme de revendications du RSIQ développée il y a maintenant cinq ans dans l'optique de réfléchir et présenter une réponse globale au phénomène de l'itinérance. Le document donne ainsi à notre mouvement l'opportunité d'énoncer sa vision de l'itinérance à travers le Québec. Ainsi, la démarche a permis de discuter de moyens pour arriver à répondre aux besoins des personnes en situation de rupture sociale et diminuer l'itinérance au Québec.

Une démarche inclusive

C'est dans le cadre des premiers États généraux sur l'itinérance du RSIQ en 2005, où plus de 200 personnes de divers milieux étaient réunies, que la déclaration « Droit de cité » a été lancée. De cet événement est née la plate-forme de la politique, jugée essentielle pour permettre à notre société une transformation majeure en matière de lutte contre l'itinérance. Depuis, le RSIQ porte la demande que le Québec adopte une Politique en itinérance auprès des décideurs du gouvernement provincial.

Le contenu de la politique a été élaboré dans le cadre d'une démarche participative. À partir d'un travail en comité formé de personnes en provenance de diverses

régions du Québec, une série de rencontres régionales ont été tenues à l'hiver 2006 visant à permettre aux organisations œuvrant dans le domaine de l'itinérance d'apporter leur précieuse contribution à la démarche. De plus, plusieurs rencontres de consultation ont été organisées avec les personnes qui fréquentent ces organisations.

Enfin, un rassemblement national a permis à plus de 140 acteurs provenant des milieux communautaires et institutionnels concernés de s'exprimer sur le contenu de la plate-forme. C'est ce processus inclusif qui a mené le RSIQ à adopter officiellement le document lors de son assemblée générale annuelle de septembre 2006.

Des objectifs et moyens

La politique vise à transformer les principes fondamentaux en matière d'actions politiques concernant les personnes en situation de rupture sociale. Au cœur des différents moyens et objectifs se trouve l'amélioration du respect des droits fondamentaux des personnes en situation ou à risque d'itinérance.

Vous trouverez à la page suivante les



La plate-forme, en résumé...



Objectif 1 : Droit de cité

Pour que cessent discrimination, répression et judiciarisation. Parce que chacun a droit de circuler dans l'espace public et d'occuper une place de citoyen.



Objectif 4 : Le droit à l'éducation

Parce que les personnes en situation d'itinérance doivent être soutenues par diverses pratiques d'éducation et d'insertion socioprofessionnelle.



Objectif 2 : Un revenu décent

Parce que chacun a droit à un revenu décent permettant de couvrir les besoins essentiels.



Objectif 5 : Le droit à la santé

Parce que chacun doit avoir accès à des soins préventifs et des traitements curatifs, à des services gratuits, confidentiels et appropriés qu'il peut choisir librement (en matière de santé physique, de santé mentale et de services sociaux).



Objectif 3 : Le droit au logement

Pour que l'offre de logement corresponde mieux aux besoins. Parce que chacun a droit à un logement adéquat et financièrement abordable, qui soit lieu sécuritaire.



Objectif 6 : Un réseau d'aide et de solidarité

Parce que les organismes communautaires sont des lieux d'appartenance, et d'entraide pour les personnes en situation d'itinérance.

Pour une POLITIQUE en ITINÉRANCE

Plateforme de revendications du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec



La plate-forme est formé de six objectifs

Avoir la volonté, s'en donner les moyens

Par Jenny Villeneuve et Célia Corriveau, respectivement présidente et coordonnatrice du RSIQ

Notre réseau porte la demande d'une politique gouvernementale en itinérance depuis plusieurs années déjà. En revendiquant une politique, le RSIQ désire un réel changement structurel, un changement de paradigme reposant sur de réelles valeurs de justice sociale. Au centre de celles-ci, le respect des droits des personnes en situation d'itinérance, à risque d'itinérance, marginalisées et exclues socialement. Tels que décrits dans notre plateforme de revendications publiée en 2006, ces droits concernent l'accès aux espaces publics, un revenu décent, l'accès à un toit sécuritaire et abordable, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que le droit d'être accompagné par un réseau de solidarité ouvert, flexible et adapté.

Depuis près de six ans maintenant, l'objectif de notre démarche au RSIQ est que les conditions de vie (et non de SURVIE!) des personnes en situation de rupture sociale s'améliorent. En ce moment, les refuges débordent, et les organismes sont confrontés au quotidien à l'insuffisance de leurs moyens pour répondre à ces besoins en forte augmentation. Dans cette optique, il est essentiel que les moyens et actions mis de l'avant par le gouvernement ne fassent pas que mettre des pansements sur les bobos, mais qu'ils mettent réellement un terme à cette croissance effrénée de l'itinérance. Nous l'observons actuellement sur le terrain, des actions isolées, cloisonnées dans chacun des ministères avec les valeurs qui lui sont propres, un copier-coller de mesures déjà existantes n'arrive pas à changer concrètement les choses dans la vie des personnes et des familles dans le quotidien. Nous continuerons à demander au gouvernement de faire preuve d'une réelle volonté politique en adoptant une Politique en itinérance, orientée sur des principes et valeurs qui transcendent le temps, qui demeurent alors que les partis au pouvoir changent et qui commandent à tous les ministères une vision globale, concertée et cohérente du phénomène.

Une politique est nécessaire pour qu'au-delà des actions d'un plan qui est circonscrit dans le temps, la préoccupation et l'engagement face au problème demeure. Le plan d'action se terminant en 2013, la situation actuelle nous commande de poursuivre nos efforts et nos luttes en vue de diminuer l'itinérance. Nous voulons une Politique pour que nous puissions, comme société, nous assurer que nous arrêterons de « larguer » des milliers de personnes chaque année, pour garantir que des moyens structurels seront mis en place. La politique peut ainsi permettre d'offrir un cadre permanent de principes clairs et de valeurs à respecter par toutes et tous, dans le but de s'assurer que les droits des personnes seront respectés et que l'amélioration de leurs conditions de vie sera au centre des considérations.

Pourquoi voulons-nous une politique en itinérance?

Pour Jérémie, Alex et Coralie

Par Isabelle Gendreau, agente de communication et développement, Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Jérémie, Alex et Coralie ont entre 12 et 30 ans et ils ont un jour ou l'autre séjourné dans une Auberge du cœur. Leur parcours est parsemé d'embûches (séjour en centre jeunesse, décrochage scolaire, fugue, toxicomanie, etc.). Une Politique en itinérance signifierait pour eux et leur famille un accès à un revenu décent, à un logement à prix raisonnable et un meilleur accès à des services en santé, en suivi psychosocial, ou un retour aux études.

Une Politique en itinérance reconnaîtrait, comme le faisait le rapport de la Commission des affaires sociales en 2009, l'expertise et le rôle majeur que doivent jouer les organismes communautaires qui œuvrent auprès des personnes sans abri. Pour les Auberges du cœur, issues de la communauté et qui favorisent l'affiliation sociale en créant des liens entre le jeune et la société, une Politique en itinérance favoriserait cette continuité de liens qui permet au jeune de reprendre du contrôle sur sa vie.

Jérémie a 22 ans et a vécu dans la rue durant presque un an. Il a lâché l'école avant d'avoir fini son secondaire 3. Après un séjour dans une Auberge, il a enfin décidé de finir son secondaire, mais il doit aussi subvenir à ses besoins. Une Politique en itinérance s'assurerait que Jérémie trouve une école ou un centre de formation aux adultes qui peut le prendre « maintenant, alors qu'il est motivé » et lui assurerait aussi une aide financière adéquate.

Alex a 14 ans s'est fait mettre dehors par son école pour consommation et possession de drogues. Il a aussi un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité.

Ses parents n'en peuvent plus et cherchent désespérément du soutien. Alex se retrouve dans une Auberge. Après son séjour, il retourne dans sa famille. Les médicaments ne suffisent plus et Alex est prêt à changer des choses. Avec une Politique en itinérance, Alex et ses parents pourraient bénéficier de réels services de soutien psychosocial accessibles et gratuits qui poursuivraient le travail entamé dans l'Auberge. L'école aurait des programmes qui permettent à un jeune de revenir à l'école avec un encadrement mieux adapté. Des programmes d'activités permettraient de trouver des solutions alternatives ou complémentaires à la prise de médicaments.

Coralie a connu 7 placements différents en Centre Jeunesse depuis l'âge de 6 ans. Elle a 18 ans et vient de sortir des services de protection de la jeunesse. Elle a tenté de se suicider l'an dernier, elle a peu confiance en elle, elle est anxieuse et dépressive. Elle arrive à l'Auberge après une expérience difficile avec des colocataires; son réseau social est déficient. Avec une Politique en itinérance, l'État, qui a assuré la « protection jusqu'à 18 ans » de ces jeunes « les plus vulnérables », considérerait qu'il a encore des obligations de soutien envers ces jeunes qui n'ont plus de

famille. Coralie bénéficierait d'un soutien psychosocial de son CLSC jusqu'à ce qu'elle n'en ait plus besoin, elle aurait accès à un revenu décent et elle trouverait un logement adéquat à un prix raisonnable en fonction de son revenu.

Comme nous l'écrivions dans notre mémoire présenté en 2008 devant la commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance : « Les jeunes ne viennent pas à l'itinérance, ne la vivent pas et – éventuellement – ne la quittent pas de la même manière et pour les mêmes raisons que les personnes plus âgées(...) En intervenant de manière appropriée et avec des ressources suffisantes auprès des jeunes sans abri ou à risque de le devenir, on permet d'éviter leur installation dans des situations d'itinérance chroniques. Toute action auprès des jeunes est une intervention préventive contre l'itinérance. »

Tous les organismes communautaires qui œuvrent auprès des sans-abri constatent les nombreux « trous de services » dans lesquels ils se retrouvent : difficulté à financer un retour à l'école, difficulté à accéder à des services d'un médecin de famille, d'un psychologue, d'un psychiatre, absence de soutien et de suivi à la sortie des Centres jeunesse, etc. L'État détient une clé de la solution à l'itinérance. Avec l'aide des organismes de la société civile, l'État pourrait enrayer l'itinérance.

Plan d'action interministériel en itinérance

La ministre, le RAPSIM et le RSIQ invités à la Commission de la santé et des services sociaux



Le 5 octobre dernier, le RSIQ a appris que la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale s'est donnée comme mandat, tel qu'indiqué sur le site Internet de l'Assemblée nationale, d'« entendre en auditions publiques la ministre déléguée aux Services sociaux, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal dans le cadre du suivi du mandat d'initiative sur l'itinérance ».

Le RSIQ se réjouit de cette annonce puisque ce moment privilégié pour faire le bilan du Plan d'action interministériel en itinérance du gouvernement du Québec est d'une importance capitale : l'itinérance est en augmentation partout au Québec et la plupart des refuges font part de débordements. Dans cette optique, il est urgent d'évaluer ensemble les actions en matière d'itinérance dans le but d'arriver à ce que les mesures mises de l'avant répondent le plus adéquatement possible aux problèmes vécus par les personnes à risque ou en situation d'itinérance. Il est temps de travailler dans l'objectif de réaliser des améliorations sur le terrain.

De nombreuses actions ont été menées par le RSIQ et ses membres dans ce but. Au cours du dernier mois, le RSIQ a fait parvenir à chacun des membres de la commission ainsi qu'aux différents médias une lettre ouverte réclamant que des audiences aient lieu avec la participation de la collectivité. Celle-ci est parue dans certains médias (cyberpresse.ca et Arrondissement .com) et a beaucoup circulé dans les médias sociaux. Le RAPSIM a lancé une campagne de courriels destinée au président et au vice-président de la Commission, M.Gerry Sklavounos et M.Marjolain Dufour demandant que la commission procède au bilan de l'action gouvernementale en itinérance. La campagne, menée entre le 3 et le 7 octobre, a récolté l'appui de 122 organisations.

De plus, dans l'optique qu'un tel bilan ait lieu, au cours de la dernière année, la ministre a été rencontrée à deux reprises par le RSIQ et un rassemblement a été organisé à Québec visant également à rappeler l'importance d'une politique en itinérance. Rappelons que, en vertu du rapport de la Commission de la santé et des services sociaux, « Itinérance : agissons ensemble », il était recommandé à la ministre déléguée aux Services sociaux de remettre un rapport sur le suivi du Plan d'action interministériel en itinérance et l'état des travaux sur la politique en itinérance un an après la publication du rapport, soit en novembre 2010.

Participation des régions

Pour accompagner sa présentation, le RSIQ déposera un avis à la Commission de la Santé et des services sociaux pour illustrer ses propos. Dans l'optique de souligner les différents besoins régionaux, toutes les régions pourront joindre un document d'environ deux pages à l'avis du RSIQ, dans lequel il sera possible de discuter de :

- Les impacts du plan d'action dans votre région
- Les besoins ou enjeux régionaux (si possible, expliqué comment ceux-ci pourraient être comblés dans le cadre d'un plan d'action national)
- Éléments caractérisant le besoin d'intervention gouvernemental dans votre région (données statistiques qui illustrent augmentation de l'itinérance, des taux de fréquentations des soupes populaires, des lieux d'hébergement, ect.)
- Le besoin d'une politique en itinérance, etc.

Les membres de la CSSS lors des auditions publiques en 2008

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

Semaine du 7 novembre— Interventions régionales pour la SPLI



Le RSIQ lors du rassemblement du 25 novembre dernier

le contexte d'augmentation de l'itinérance et du débordement de la plupart des refuges au Québec, il est capital d'accroître le montant accordé à la lutte à l'itinérance.

La plupart des organismes ont complété leur demande au programme fédéral, la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), et nous faisons le même constat que précédemment; il n'y a pas assez d'argent pour répondre aux besoins exprimés par les organismes œuvrant auprès des personnes à risque ou en situation d'itinérance. Dans

C'est pourquoi le RSIQ organisera dans la semaine du 7 novembre 2011 une journée d'action régionale. Lors de cette semaine, toutes les régions pourront organiser une conférence de presse ou envoyer un communiqué de presse aux médias sur le thème du débordement des ressources et de l'insuffisance du financement fédéral. Plusieurs régions ont déjà confirmé l'organisation d'action sur leur

territoire.

Créé en 1999 sous le nom de l'Initiative des partenariats en action communautaire (IPAC), le financement fédéral est le même depuis plus de dix ans et n'a jamais été indexé, pour un budget de 18 millions de dollars pour le Québec. Toutefois, les sommes demandées en 2007 s'élevaient au total à plus de 50 millions de dollars. Nous pouvons supposer que les besoins sont supérieurs depuis ce moment, ce que nous pourrions affirmer au moment où l'ensemble des organismes aura déposé leur demande SPLI.

Des nouvelles du volet Itinérance dans les collectivités rurales et éloignées (ICRÉ)

Nous avons eu au cours des dernières semaines des informations concernant le volet Itinérance dans les collectivités rurales et éloignées (ICRÉ). Tout d'abord, l'appel de propositions aura lieu du 24 octobre au 25 novembre 2011 inclusivement. Lors de la dernière semaine d'octobre, un avis circulera dans les journaux locaux et les organismes intéressés pourront se procurer la trousse du demandeur auprès de Service Canada.

Ensuite, un nouveau paramètre à surveiller, il est dit sur le site Internet du ministère RHDCC, responsable de la SPLI, qu'« une démarche à deux vitesses déterminera à qui ira le financement offert sous ce volet. Ainsi, les collectivités de moins de 25 000 habitants auront la priorité. Selon la disponibilité des fonds, ce volet pourrait également financer des activités dans des collectivités non désignées dont la population dépasse 25 000 habitants ». Les responsables du programme au Québec ont toutefois mentionné au RSIQ qu'ils suivent la situation de près pour éviter tout bris de services dans les organisations. Dans ce contexte d'incertitude, veuillez contacter le RSIQ pour tous problèmes que pourrait engendrer cette nouvelle règle.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site Internet du ministère RHDCC. http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sans_abri/financement/rurales_eloignees/index.shtml

1-2-3 raisons d'agir maintenant

Par Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM

Dans les dernières semaines, différents organismes de partout au Québec ont déploré publiquement l'accroissement et l'aggravation de l'itinérance. Dans ce contexte, alors que le gouvernement fédéral prépare son prochain budget, il est essentiel de lui rappeler qu'il doit accroître dès maintenant le financement de la SPLI.

Trois raisons pour se mobiliser :

1-Un budget insuffisant

Les réponses aux demandes exprimées dans l'appel de propositions pour la SPLI 2012-2014 sortiront bientôt. À Montréal, alors que le budget disponible était de 19,5 millions \$, la demande exprimée a dépassé largement les 50 millions \$. Cette situation se reproduira dans différentes régions au Québec. Des groupes seront donc gagnants, d'autres seront en partie satisfaits, certains seront perdants.

La réponse à donner à cette situation est de reprendre l'offensive pour l'augmentation du budget de la SPLI. Des sommes pourraient être ajoutées en cours de route sans problème. Le *Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec* demande que le budget de la SPLI soit porté de 20 millions \$ à 50 millions \$ par an au Québec. Cette demande a été largement soutenue depuis plusieurs années. Avec le milieu, les villes et les éluEs des élections fédérales du 2 mai, il faut continuer à porter cette demande.

2- Des fonds qui doivent être disponibles au 1^{er} avril 2012

Les deux gouvernements ont mis en place un échéancier pour éviter les ruptures de services qui, jusqu'à maintenant, est respecté. Cependant, **il y a lieu d'être inquiets**. En effet, nous ne sommes pas dans un processus uniquement de reconduction où la machine a prouvé sa capacité de traiter les dossiers en 4 mois. L'enjeu du traitement des demandes au niveau fédéral par le Secrétariat et par le bureau de la ministre Diane Finley est majeur. Sans accélération à ce niveau, on se retrouvera devant le même mur que par les années passées, alors que des projets immobiliers étaient menacés et d'autres projets d'intervention débutaient avec retard. **La SPLI 2012-2014 pourrait donc avoir beaucoup moins que 24 mois.**

3- L'échéance du 31 mars 2014 : L'enjeu de la sortie rapide des fonds de la SPLI 2012-2014 et de l'accroissement de ce budget est crucial, mais il faut dès maintenant porter la demande pour la reconduction des fonds au delà du 31 mars 2014. C'est dans un peu plus de deux ans, mais **des crédits accrus doivent être prévus pour une SPLI 2014-2019 bien avant.**

L'assemblée générale hivernale du RSIQ



Les membres du RSIQ lors de la dernière AGA

Inscrivez-le à votre agenda : le RSIQ tiendra une assemblée générale les 2 et 3 février prochain à la Maison de la Madone, situé au 10 rue Denis-Caron, à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). Cette assemblée générale sera l'occasion pour les membres du RSIQ d'échanger à propos des dossiers du RSIQ. Nous vous donnerons plus de détails relatifs à la programmation dans notre prochaine édition du Bulletin des régions!

La Tournée des régions

Suite à notre Assemblée générale d'hiver, le RSIQ partira en tournée! À partir du mois de mars et jusqu'au mois d'avril, le RSIQ se déplacera dans les différentes régions du Québec dans le but de discuter de la plate-forme de revendication « Pour une politique en itinérance ». Lors de cette tournée, le RSIQ sera présent chez vous pour rencontrer les personnes concernées par l'itinérance dans le but d'échanger sur la politique et de son rôle dans votre région.

Cette rencontre pourra avoir lieu dans le cadre d'un événement régional ou d'une action de votre concertation. De plus, il serait également possible de créer un événement à partir de cette rencontre. Vous pouvez dès maintenant contacter Célia Corriveau au RSIQ pour discuter des modalités de la tournée et choisir votre date pour cette importante rencontre!

«Nous sommes
toujours
disponible pour
participer à vos
activités! Invitez-
nous! »

Impliquez-vous au RSIQ!

Le RSIQ étant en début d'année, des comités ont été mis sur pied avec l'objectif de mener à terme certains dossiers. Dans un souci de permettre aux membres de participer davantage à notre organisation, les comités sont ouverts à tous. Vous pourrez donc pour le moment vous impliquer sur le comité « Tournée des régions » et « Assemblée générale ». Les places étant limitées, communiquez rapidement avec Célia Corriveau au RSIQ pour vous inscrire!

Campagne de soutien financier : **SOLIDARITÉ avec le RSIQ !**

Depuis plus de 12 ans, le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec joue un rôle majeur sur plusieurs fronts. Pensons plus particulièrement à la lutte pour la reconduction du financement fédéral en itinérance et à la demande d'une réponse globale aux besoins avec le travail pour que le gouvernement du Québec se dote d'une Politique en itinérance. Regroupant maintenant 13 tables régionales réunissant près de 300 organismes, le RSIQ, malgré l'adhésion active du milieu, sa reconnaissance par les partenaires, institutions et éluEs n'a pas un financement adéquat pour lui assurer son action.

Tout en travaillant pour obtenir un financement accru de son PSOC, actuellement de 33 000 \$, et en menant d'autres démarches de financement, les membres du RSIQ ont convenu lors de leur AGA de mener une campagne de solidarité afin de donner un coup de pouce aux finances de notre regroupement, qui en ont grand besoin.

En faisant appel au milieu, le RSIQ ne vise pas à ce que celui-ci assure son financement mais à ce que les dons lui permettent de maintenir son action dans les prochains mois. Cette année notre travail vise à maintenir la pression en faveur de la demande d'une **Politique en itinérance** et à suivre la mise en place du Plan d'action interministériel en itinérance, à s'assurer que les fonds de la **Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance** soient disponibles rapidement et que le budget de ce programme soit rehaussé.

Le RSIQ vous invite à participer à cette campagne de solidarité, chaque don de 50 \$, 100 \$ ou de tout autre montant sera une contribution à son action. En vous remerciant d'avance de votre SOLIDARITÉ.



Jenny Villeneuve,
présidente du RSIQ

Réseau
SOLIDARITÉ
Itinérance du Québec

**SVP faire votre don au nom du RSIQ
et l'envoyer au RSIQ, 1710 Beaudry, local 2.42
Montréal, H2L 3E7**

Calendrier des événements du RSIQ

Semaine du 7 novembre

Actions régionales pour l'augmentation de la SPLI

Les régions sont invitées à faire une action régionale pour dans le but que le budget de la SPLI soit augmenté.

Au cours du prochain mois

Audiences de la Commission de la santé et des services sociaux

Parution du RAPSIM et du RSIQ aux audiences de la Commission de la santé et des services sociaux. Chacune des régions sont invitées à annexer à l'avis du RSIQ un document de deux pages.

Jeudi et vendredi les 2 et 3 février 2011

Assemblée générale du RSIQ

Maison de la Madone,
10 rue Denis-Caron
Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

Mars et avril 2011

Tournée des régions

Le RSIQ va à votre rencontre dans les différentes régions du Québec!

Des nouvelles des membres

Lanaudière : Activité de dénombrement de la population lanaudoise en situation d'itinérance- Projet pilote Hiver 2011

À la demande et en concertation étroite avec les membres de la Table action et prévention en itinérance de Lanaudière (TAPIL), la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPÉ) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière a sollicité la participation de plus de vingt cinq ressources (25) pour s'associer à une collecte de données afin d'estimer le nombre de personnes en situation ou à risque d'itinérance sur le territoire lanaudois. *L'objectif principal visé du projet était :*

Dénombrer les personnes dans Lanaudière qui sont en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance pour mesurer l'ampleur du problème et déterminer un certain nombre de caractéristiques comme le sexe, l'âge, la provenance, la problématique et la fréquentation des ressources.

La méthodologie s'est inspirée fortement de celle utilisée par des chercheurs de l'Université Laval pour une recherche similaire dans la ville de Québec à l'hiver 2006 :

- Méthodologie sur une journée, deux jours consécutifs par semaine, entre le lundi et le vendredi;
- Journées déterminées en fonction de la température extérieure inférieure à -10°C le jour et à -15°C la nuit;
- Activité répétée sur 6 journées afin d'établir une moyenne qui puisse traduire de manière plus juste la situation;
- Activité basée sur le dénombrement des utilisateurs de services pour personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance.

Malgré les difficultés et les limites inhérentes à un tel exercice, cette première tentative de dénombrement à la grandeur du territoire de Lanaudière a porté sur les services suivants:

- Les maisons d'hébergement (15);
- Les centres de jour (2);
- Les soupes populaires (5);
- L'accueil psychosocial des CLSC (6).

Pour diminuer le risque d'erreur d'échantillonnage, la TAPIL et la DSPÉ ont décidé de recueillir des données au cours de six journées. Ces journées ont été déterminées en fonction des prévisions météorologiques afin de réaliser la collecte lors de journées particulièrement froides au cours desquelles la température à l'extérieur devait être inférieure à au moins -10°C le jour. Les journées de collecte ont eu lieu les 10 et 11 février, les 22 et 23 février ainsi que les 2 et 3 mars 2011.

Plus de vingt cinq (25) organismes ont été sollicités pour l'activité et ils ont été classés en quatre grandes catégories que sont l'hébergement, les centres de jour, les soupes populaires ainsi que l'accueil psychosocial des CLSC.

Des nouvelles des membres

Lanaudière : Activité de dénombrement de la population lanaudoise en situation d'itinérance- Projet pilote Hiver 2011 (suite)

Bref résumé des résultats :

- Le nombre moyen d'hébergement par jour lors de la collecte : entre 65 et 75 personnes;
- Il y a eu 26 refus d'hébergement pour l'ensemble de la période observée et 58 % de ces personnes refusées l'ont été parce qu'elles ne correspondaient pas aux critères d'admission exigés par la ressource;
- 73,8 % des personnes en maisons d'hébergement provenaient de la région de Lanaudière.

Malgré certaines limites méthodologiques et de temps, l'activité de dénombrement s'est avérée un outil de mobilisation réel auprès des différents partenaires concernés par l'itinérance et vers l'atteinte d'un but commun : une première estimation des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Un document fait état des résultats du projet-pilote mené à l'hiver 2011 pour mesurer l'ampleur du phénomène de l'itinérance dans la région lanaudoise. Ce document sera également disponible en version électronique sur le site Web de l'Agence (www.agencelanaudiere.qc.ca) à la rubrique Documentation, section Publications, sous le thème Itinérance.

En ce moment, le comité responsable de l'activité de dénombrement voit à identifier les points forts de l'activité et approfondisse la méthodologie utilisée. L'expérience, d'une grande simplicité, qui se voulait simple, efficace et reproductible a été une réussite et un tremplin pour réitérer l'expérience durant l'année 2012.

Des nouvelles des membres

Crise perpétuelle du logement en Outaouais : il faut tenir compte des gens!

Le 23 septembre dernier, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, était en Outaouais. Accompagné par la députée de Hull madame Maryse Gaudreault et par monsieur Marc Bureau, maire de Gatineau, le Ministre y a rencontré les représentantes et représentants d'organismes communautaires voulant le presser de reconnaître la situation de crise du logement qui se vit douze mois par année à Gatineau.

Dans les jours précédant, en préparation de la venue du ministre Lessard, une trentaine de personnes invitées par les organismes Logemen'occupe et Les Œuvres Isidore Ostiguy se sont réunies afin de partager leurs difficiles expériences et témoigner de l'urgence d'agir. Leurs parcours de vie sont diversifiés, mais plusieurs constantes se rejoignent : accumulation d'obstacles et de difficultés, absence de choix, revenus insuffisants ou inexistantes. À l'instar de trop nombreux ménages, elles luttent au quotidien pour leur survie et celle de leurs enfants. En plus de tout cela, elles sont confrontées aux dédales sinueux d'une lourde bureaucratie.

Malgré l'adoption d'un Plan d'action **interministériel** en itinérance, ces personnes se retrouvent prises dans un labyrinthe de formalités, d'exigences, de paperasse et de délais. Au final, tient-on vraiment compte des gens ? Dans ce contexte, qui écope? Bien sûr, ce sont les personnes marginalisées, exclues et démunies qui sont larguées par le « système », car elles n'entrent pas dans les cases prédéterminées de politiques sociales inhumaines et rigides. Elles font les frais des contradictions entre ministères, elles écopent des incohérences des institutions et des compressions budgétaires. À titre d'exemple, monsieur Bastien faisait lundi un témoignage éloquent sur sa situation actuelle : « *Je suis malade, mais on me refuse un PSLU parce que le propriétaire qui m'évince du logement est mon père. Mon logement est conforme pour la sécurité du revenu mais pas pour l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG)* ». Pas grave! M. Bastien et tous les autres ne sont que des dossiers. Prenez un numéro et passons au suivant !

La députée de Hull, membre de la Commission de la Santé et des Services sociaux est sensible aux demandes du milieu et fait preuve d'ouverture pour arriver à résoudre cette situation problématique. La Ville de Gatineau a été interpellée à maintes reprises à ce propos. Ce que l'on espère dès à présent, c'est que les situations soient « humanisées », pour que les personnes soient au cœur des réflexions, pour que l'on se mette dans leur peau, que l'on comprenne leur détresse. Il est inadmissible de laisser nos concitoyennes et concitoyens subir des conditions de vie indignes, souffrir alors que nous avons les ressources collectives pour répondre à leurs besoins, dans un pays riche comme le nôtre.

Bien que la réponse structurelle aux besoins soit la construction de logements sociaux et communautaires, d'ici l'atteinte d'un nombre suffisant de ces unités, il est impératif d'agir face à l'urgence. Un chantier de travail a été mis en place par le ministre Lessard à Gatineau, afin que des solutions concrètes puissent rapidement être mises de l'avant. Nous verrons, au cours des prochaines semaines comment évolueront les démarches, car pour nous, une des priorités importantes en matière de lutte à l'itinérance est d'offrir un « chez-soi » abordable, salubre, accessible et meublé aux familles et ménages dans le besoin de notre région, le logement étant un droit et non un privilège.

Parce que personne n'est à l'abri, nous devons nous donner les moyens d'agir !

Solidairement,

Jenny Villeneuve
Coordonnatrice du CRIO

Des nouvelles des membres

Communiqué de presse: Plan d'action 2011-2012 Actions pauvreté Sept-Îles

Sept-Îles, 7 juin 2011. Actions pauvreté Sept-Îles présente son plan d'actions 2011-2012 pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans la ville de Sept-Îles. Actions pauvreté Sept-Îles regroupe une vingtaine d'organisations publiques et communautaires qui se sentent concernées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ses buts sont de :

- Sensibiliser la population et les décideurs aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- Mobiliser les organisations pour trouver des solutions concrètes pour venir en aide aux démunis.
- Assumer un leadership dans notre communauté pour favoriser la concertation.
- Défendre les droits des personnes démunies vivant de l'exclusion sociale.
- Documenter la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ses actions s'inscrivent dans deux axes. Ainsi, ils travaillent concrètement pour aider les personnes qui se retrouvent en situation difficile et ils mènent des actions collectives pour documenter, pour sensibiliser et pour influencer ceux qui ont le pouvoir d'intervenir.

Le désir de créer ce lieu de concertation s'appuie sur l'expérience concrète que les organisations membres ont développée au fil des années. Tous constatent que même avec le vent de prospérité qui souffle sur Sept-Îles, la pauvreté et l'exclusion sociale perdurent. Il ne suffit que de penser à la problématique du manque de logement pour illustrer les problèmes que vivent les personnes plus démunies de notre société.

Actions pauvreté Sept-Îles a déjà mené des actions concrètes par le truchement de deux comités œuvrant au sein de sa structure. Ainsi le comité Occupation quadruple intervient dans le secteur du logement et le comité Les Mains à la pâte aide des personnes autour d'activités de cuisine. De plus, un comité de suivi assure la continuité et la coordination de ce lieu de concertation. Un comité d'éducation et un comité employabilité sont en voie d'implantation. Il est à prévoir que d'autres comités d'actions seront instaurés en s'appuyant sur la mobilisation et en partant de besoins concrètement identifiés.

Des nouvelles des membres

Table Itinérance Rive-Sud

La Nuit des sans-abri Rive-Sud 2011 : l'un des efforts de la Table itinérance Rive-Sud pour la cause de l'itinérance.

La Nuit des sans-abri est un événement traditionnel et sensibilisateur qui en est à sa 14^e édition sur la Rive-Sud. Il fait partie des nombreux efforts de notre regroupement la Table Itinérance Rive-Sud.

Comme vous pouvez imaginer, la **Nuit des sans-abri Rive-Sud** est un événement de sensibilisation aux conséquences de la pauvreté, de la désaffiliation sociale et de l'itinérance auxquelles sont confrontés de plus en plus de Québécois. Cette année la Table Itinérance Rive-Sud et son comité de travail a décidé d'impliquer les citoyens à une plus grande échelle en utilisant tout le mois d'octobre pour diffuser son message. Comment avons-nous réussi à le faire ? À l'aide de deux volets :

1) Trois semaines (du 3 au 19 octobre) de sensibilisation qui se sont tenues dans six écoles secondaires de la commission scolaire Marie-Victorin, ainsi qu'au CEGEP Édouard-Montpetit. L'objectif des semaines de sensibilisation est de présenter, sous forme d'ateliers aux étudiants, la réalité des personnes vivant dans une situation d'itinérance ou une personne à risque de devenir itinérante. Il s'agit également d'expliquer à cette population étudiante les risques et les enjeux liés aussi au décrochage scolaire. Un total de 50 groupes de 35 élèves et plus (totalisant environ 1700 jeunes) ont bénéficié des ateliers.

2) La marche de la Nuit des sans abri Rive-Sud 2011 organisée le 21 octobre. Cette marche festive de solidarité et de sensibilisation parcourt différentes rues de la Ville de Longueuil. Lors de cette marche, les participantEs se sont arrêtés et ont visité cinq organismes du territoire dédiés à la lutte contre l'itinérance. L'objectif de parcourir les rues résidentielles est de communiquer notre message aux citoyens, toujours de façon respectueuse.

La **Nuit des sans-abri** a maintenant 20 ans et s'organise dans 25 municipalités à travers la province de Québec, toujours la même date. La **Rive-Sud** fête sa 14^e édition cette année.

Un effort parmi plusieurs autres de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS)

Tel que décrit tout au début de ce message, la Nuit des sans-abri est un effort parmi d'autres organisés par La Table Itinérance Rive-Sud. Ce regroupement travaille depuis presque 10 ans pour la cause de l'itinérance au niveau local, régional et provincial.

Cette année, une journée de travail en collectivité est prévue au mois de février. Tous les membres, partenaires communautaires et institutionnels ainsi que tous les citoyens concernés par l'itinérance seront appelés à collaborer. L'objectif c'est de définir ensemble les priorités concrètes de travail pour la Table Itinérance Rive-Sud et son plan d'action.

Pour clôturer tous ces efforts de sensibilisation et de réflexion en collectivité, la TIRS célébrera en grand son 10^e anniversaire à l'été 2012.

Alors soyez aux rendez-vous et au plaisir de collaborer et fêter avec vous.

Marco Carpinteyro, coordonateur de la Table Itinérance Rive-Sud

Des nouvelles des membres

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)



Organisé par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Information 514 879-1949 • www.rapsim.org

Rassemblement pour la SPLI Jeudi 10 novembre, à 10h45

devant le Secrétariat national des sans-abri
Complexe Guy-Favreau, 200 René-Lévesque Ouest
(métro Place-des-Arts ou Place d'Armes)

OTTAWA DOIT AUGMENTER SON AIDE POUR LES SANS-ABRI

Alors que l'itinérance est en croissance, l'aide fédérale aux organismes du milieu est gelée depuis 10 ans !

Le gouvernement fédéral prépare son prochain budget, il doit absolument accroître les crédits de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI).

► 50 millions \$ par année !

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec demande que le budget de la SPLI soit porté de 20 millions \$ à 50 millions \$ par an au Québec.

► Des fonds disponibles au 1^{er} avril 2012

Des nouveaux fonds doivent être disponibles au 1^{er} avril prochain pour 2012-2014, l'historique de ce programme fait craindre des retards.

► L'échéance du 31 mars 2014

Des budgets accrus doivent être rapidement prévus pour une SPLI 2014-2019.

Venez en grand nombre!